



Orange
30 octobre 2024

En direct N°2 :

Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels **La direction d'Orange en France se lâche en négó, le dumping social ne se cache plus !**

Après 4 séances de négociations, **la préoccupation principale de la direction** se clarifie : instaurer les dispositifs individuels et collectifs permettant **d'accompagner les salariés vers la sortie** (congé mobilité, Temps Partiel Aménagé, ...).

Derrière ces orientations, les débats ont permis de préciser la vision de la direction : certaines activités nécessitent une structure de coûts plus compétitive pour faire face à la concurrence. Quand nous objectons que cet ajustement se fait en filiales sur le dos des salariés, la direction nous répond :

« **Les salariés des filiales sont moins payés, et c'est tant mieux** »,
dixit la direction Orange.

Face aux transformations profondes de nos métiers, la Direction propose un "congé de mobilité" pour les salariés des métiers en décroissance. Présenté comme une chance de se réorienter, ce dispositif cache pourtant bien des dangers !

Sous couvert de volontariat, ce dispositif patronal s'apparente à un Plan de Sauvegarde de l'Emploi déguisé !

☞ Ce soi-disant choix "volontaire" masque une réalité bien plus brutale : les salariés en emploi fragile seraient poussés vers la sortie. Ce congé entraînerait la rupture automatique du contrat de travail sans garantie réelle de retour.

Des projets professionnels fragiles, sans sécurité à long terme !

☞ On vous demande de monter un projet qui serait validé par une commission. Mais qu'advierait-il si ce projet échoue ? Aucun retour possible ! Vous seriez livrés à vous-mêmes, avec pour seule issue la rupture du contrat de travail. La CGT exige un accompagnement plus solide, des aides financières renforcées et la possibilité de revenir dans l'entreprise si votre projet ne se concrétise pas.

Des aides financières : un cache-misère !

☞ La direction vante des aides à hauteur de 15 000 € pour la création d'entreprise, ou 2 000 € pour déménager. Mais ces montants couvrent-ils réellement les coûts et les risques que les salariés vont prendre ?



Conclusion : sur ce point, nous ne tomberons pas d'accord ... et pour cause, Orange défend l'intérêt des actionnaires, alors que nous défendons ceux des salariés. La direction doit prendre conscience que **sans les salariés, l'entreprise n'est rien.**

En filigrane, **le plan se dévoile : transférer les activités et les emplois vers des containers sociaux moins disant**, comme c'est déjà le cas chez Orange Business ou les boutiques Orange par exemple. Nous ne pourrions accepter ce **nouvel assaut de dumping social.**

Alors que le spectre d'un **management brutal et mortifère** refait surface, avec 7 suicides répertoriés à date pour 2024 (8 en 2023 et 10 en 2022) chez Orange en France, nous ne pouvons accepter une politique qui se résume à une destruction d'emplois, du social et de l'humain.

Pour la CGT c'est NON !

La CGT exige que ce projet de dispositif de mobilités ne soit pas déployé à Orange dont les résultats financiers sont en croissance.

La CGT avec les salariés revendiquent :

- 🛑 Stopper les transferts d'activité vers les sous-traitants ;
- 🚫 Stopper toutes les filialisations ;
- 🔄 Réinternaliser toutes les activités en croissance
- ✅ Embaucher massivement en CDI et proposer un CDI à chaque alternant.
- 🤝 Intégrer toutes les filiales à la CCNT, mettant ainsi un coup d'arrêt au dumping social orchestré par la maison mère.
- 🎓 Garantir un emploi aux stagiaires sortant des écoles de formation en particulier pour les salariées femmes.

Mobilisons-nous ensemble pour exiger de meilleures perspectives !

La CGT appelle tous les salariés à se rassembler pour réclamer des garanties réelles sur notre avenir, la pérennité de nos sites et refuser les départs forcés. **C'est en étant unis et mobilisés que nous pourrions obtenir des droits justes pour toutes et tous.**

Rejoignez la CGT et faisons entendre nos voix !

Pour des droits sociaux renforcés et une mobilité qui respecte les salariés !

📣 Mobilisons-nous pour une gestion des emplois plus juste ! Salariés d'Orange en France, Votre avenir est en jeu !



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr